



GUIDE PRATIQUE

Commune de Gagnac-sur-Garonne

Édition 2017-2018





Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises, Chers Gagnacais,

Fidèle au rendez-vous, voici votre compagnon de route : le nouveau guide communal.

Ce guide réactualisé a pour vocation à faciliter votre quotidien en regroupant l'ensemble des informations pratiques sur les services communaux, les associations ou les activités économiques de la commune.

Remercions le travail de conception, réalisé par la Commission communication, pour vous présenter cette nouvelle édition du guide communal, témoin d'une commune vivante et dynamique.

Le Maire,
Michel Simon

• **Directeur de la publication:** Michel Simon • **Commission communication:** Michel Toms, Philippe Begis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac • **ISBN:** 978-2-7466-2586-0 • **Crédit photos:** Mairie de Gagnac-sur-Garonne, ASCG photo, Drone Sud Toulouse, John Sutton, Pixabay, Freepik • **Conception:** Human's Connexion - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • **Impression:** REprint - 31 rue André Vasseur - 31200 Toulouse - 05 34 25 69 14 - Tirage à 2 500 exemplaires



Sommaire

- 01 Gagnac en quelques chiffres
- 05 Vie Municipale
- 08 Services Municipaux
- 13 **Infrastructures communales**
Place de la République (Groupe scolaire, Hôtel de Ville, Bibliothèque) | La Gravette | Campistron | Catcharry | Espaces Nature (La Gèze, Le Grand Parc Garonne et Le site des Millières)
- 20 **Cadre de vie**
Trisélectif et collecte des ordures ménagères | La Cabane récup | Brûlage des déchets | Stationnement | Nuisances sonores | Déplacement
- 25 **Numéros utiles**
- 28 **Numéros d'urgence**
- 33 **Location de salles**
L'Espace Garonne | Le hall Espace Garonne | Salle Florent Duval
- 35 **Renseignements pratiques**
Documents à conserver | Recensement citoyen
- 38 Démarches
- 43 **Associations**
- 48 **Commerces et services**
- 56 **Marché de plein vent**



:: Gagnac en bref

Gagnac en quelques chiffres

- Population en 2016 : 2 946 habitants
- Superficie : 4,3 km²
- Densité de population : 685 habitants/km²
- Altitude : entre 113 et 123 mètres
- Habitants : Gagnacaises et Gagnacais
- Membre de Toulouse Métropole
- Ville amie : Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime, 76)

:: La mairie de Gagnac

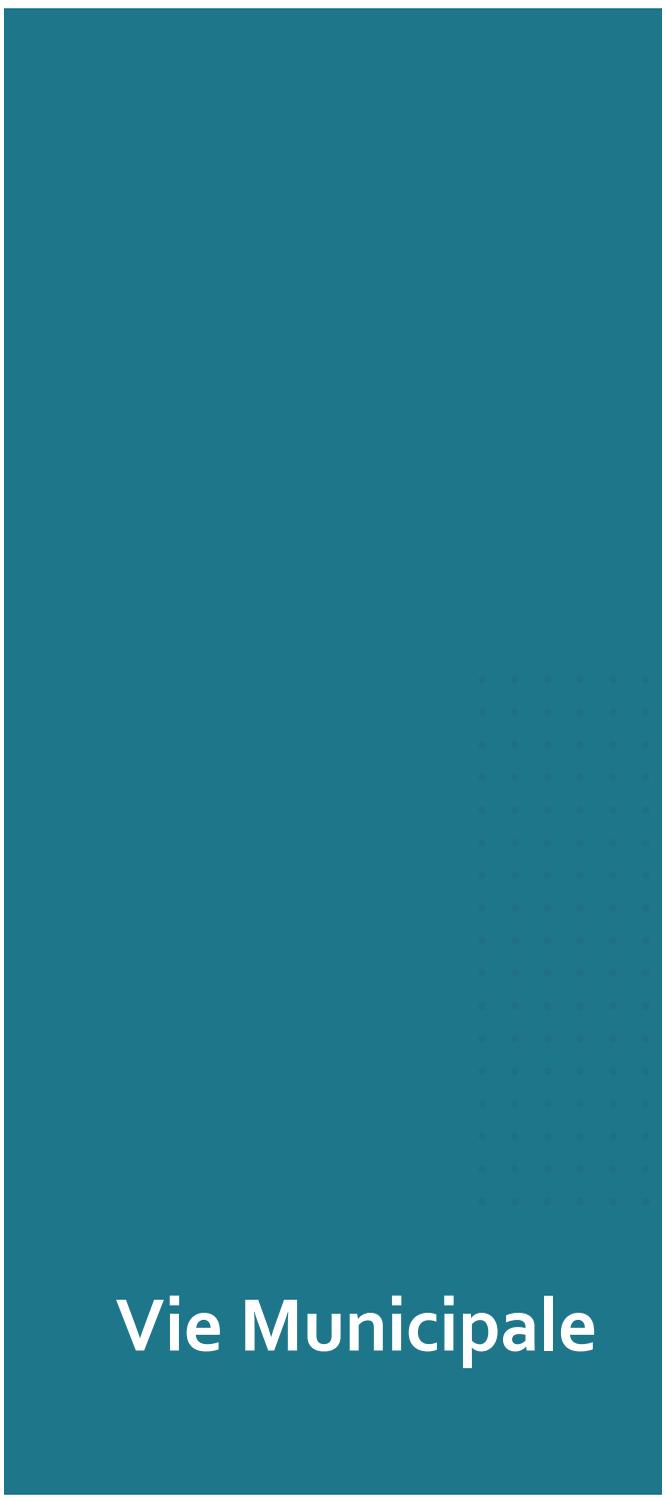
Contact

Hôtel de Ville
Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne
Tél : 05 62 22 93 50
Fax : 05 62 22 93 51
mail : accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

Site Internet
www.gagnac-sur-garonne.fr

Facebook
Mairie de Gagnac-sur-Garonne

Numéro de permanence
06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)



Vie Municipale



:: Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal est élu tous les six ans au suffrage universel direct. C'est l'organe exécutif de la commune : « Il règle par ses délibérations, les affaires de la commune » (loi de 1984).

Le Conseil Municipal se réunit au moins une fois tous les trimestres. L'ordre du jour, fixé par le Maire, est affiché en mairie et est consultable sur le site internet de la commune. Les délibérations sont affichées en mairie et sont consultables sur le site internet de la commune.

Les adjoints

Philippe Latre : 1^{er} adjoint, chargé des voiries, des réseaux, de l'environnement, de la sécurité et de la culture.

Krista Routaboul : 2^e adjointe, chargée des grands travaux et de l'accessibilité.

Gilles Charlas : 3^e adjoint, chargé de la gestion du personnel, des affaires juridiques, de la qualité de services et des transports.

Chantal Lamouroux : 4^e adjointe, chargée des affaires scolaires, enfance et jeunesse.

Michel Toms : 5^e adjoint, chargé de la communication et de l'organisation interne.

Virginie Siri : 6^e adjointe, chargée des affaires sociales, de la santé (CCAS) et de la petite enfance.

Les délégués

Patrick Bergognoux, délégué finances (hors associations).

Philippe Begis, délégué informatique et nouvelles technologies.

Colette Bonnemazou, déléguée associations et événementiel.

Stéphane Fleury, délégué urbanisme.

Christophe Poumot, délégué infrastructures sportives.

Les conseillers municipaux

Brigitte Béringué, commission communication, CCAS.

Céline Casale, commissions communication, enfance/jeunesse.

André Didier, commissions grands travaux, culture/associations/événementiel, CCAS.

Olivier Gau, commissions grands travaux, enfance/jeunesse.

Sophie Laffite, commissions culture/associations/événementiel, petite enfance, enfance/jeunesse.

Jean-Jacques Lauzet, commissions environnement, grands travaux, culture/associations/événementiel.

Laure Moro, commissions environnement, culture/associations/événementiel, petite enfance, CCAS.

Jean-Claude Respaud, commissions grands travaux, environnement, gestion du personnel/qualité de services/transports.

Antoinette Reyjaud, commissions grands travaux, environnement, communication.

Françoise Truc, commissions environnement, culture/associations/événementiel, grands travaux.

Valérie Venzac, commissions gestion du personnel/qualité de services/transports, communication.

Services Municipaux

:: Les services

Contacts

 **Direction Générale des Services**
Camille Tourlan : 05 62 22 93 50

 **Secrétariat de Monsieur le Maire**
05 62 22 93 50
administratif.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

 **Accueil - État Civil**
05 62 22 93 50
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

 **Urbanisme**
05 62 22 93 50
urbanisme.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

 **CCAS**
05 62 22 93 50
ccas.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

 **Communication**
05 62 22 93 50
communication.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

 **Services techniques**
05 62 22 93 50
technique.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

① Horaire d'ouverture de la mairie

- **Lundis, Mardis, Mercredis et Vendredis** : 8 h 30-12 h | 13 h 30-18 h
- **Judis** : 8 h 30-12 h | 14 h 30-18 h
- **Samedis matins** (selon planning affiché et disponible en ligne) : 10 h-12 h (pour les formalités d'état civil)
- **Permanence de Monsieur le Maire** : tous les jours sur rendez-vous

€ Comptabilité

05 62 22 93 50
comptabilite.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

✂ Restaurant scolaire

05 61 74 83 21
cantine.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

· Inscription cantine

05 61 09 76 43

maternelles.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
elementaires.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

· Paiement cantine

comptabilite.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

✂ Pôle petite enfance, enfance et jeunesse

education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
05 62 22 93 57

· Centre d'Animation

Rue du chêne vert
05 61 09 76 43

maternelles.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
elementaires.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

· Bibliothèque

Place de la République
05 61 74 24 59
bibliotheque.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi 15 h-18 h 30
Mercredi 14 h-18 h 30
Jeudi 15 h-18 h
Samedi 10 h-12 h (hors vacances scolaires)



· Centre Animation Jeunesse (CAJ)

Rue du Terrial
Le CAJ est accessible aux jeunes de 11 à 17 ans. C'est le bâtiment de l'ancienne mairie qui accueille la maison des association (à l'étage) et le CAJ (rez-de-chaussée).

Créneaux d'ouverture en période scolaire :
les mercredis 13 h 30-18 h 30

Créneaux d'ouverture en période de vacances scolaires :

du lundi au vendredi 13 h 30-18 h 30

Maison des associations et de la jeunesse

05 62 22 85 98
centreamationjeunesse.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

· Relais d'Assistants Maternelles

Le RAM est un service pour les parents et les professionnels de la petite enfance. Le RAM est ouvert le mardi et le jeudi matin de 9 h à 11 h 45.

Parc de la Gravette

05 34 27 77 23
relaisassmat.mairie@gagnac-sur-garonne.fr



· **Point info famille**

Le Point Info Famille centralise les demandes de garde et renseigne sur les modes d'accueil de la petite enfance.

Permanence en mairie : le mardi de 14 h à 18 h sans rendez-vous et le jeudi de 15 h à 18 h sur rendez-vous.
05 62 22 93 57

 **École maternelle du Chêne Vert**

Rue du Chêne vert
05 61 35 19 90

ce.0311791d@ac-toulouse.fr

 **École élémentaire Jean de Cruzel**

Place de la République
05 61 35 43 17

ce.0310493t@ac-toulouse.fr

 **Portage des repas à domicile**

06 88 82 99 06

 **Agent de Surveillance de la Voie Publique**

Hôtel de Ville
Place de la République

Permanence : tous les jours aux heures d'ouverture de la Mairie
asvp.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

**Infrastructures
communales**



- 1 Zones vertes en bord de Garonne
- 2 Catcharry
- 3 Campistron
- 4 Place de la République et Hôtel de Ville
- 5 Groupe scolaire
- 6 La Gravette

Hôtel de Ville | Bibliothèque



L'Hôtel de Ville



Bibliothèque

:: Les équipements communaux

Place de la République

Groupe scolaire

- Le Groupe Scolaire est composé :
- de l'école maternelle du Chêne Vert ;
 - de l'école élémentaire Jean de Cruzel ;
 - du restaurant scolaire (cuisine et réfectoire) ;
 - des locaux du centre d'Animation ;
 - de la bibliothèque.

La municipalité a engagé une rénovation complète du groupe scolaire afin d'offrir un meilleur cadre d'accueil pour les enfants scolarisés sur la commune et d'anticiper l'augmentation des effectifs dans les prochaines années. Cette rénovation s'effectue en plusieurs phases :

- 2016-début 2017 : rénovation école maternelle et centre d'Animation
- 2017 : rénovation école élémentaire
- 2018-2019 : rénovation restaurant scolaire et bibliothèque



La Gravette

Le Site de la Gravette accueille :

- la salle Savagnac (Club des Anciens et Chorale) ;
- le RAM (Relais d'Assistants Maternelles) ;
- la micro-crèche associative (réouverture prévue en septembre 2017)





Campistron

Le site Campistron regroupe les installations pour les activités sportives et culturelles de la commune : terrains de football, courts de tennis, Astria (Espace Multisports), boulodrome (couvert), salles associatives (Maison des Associations, salle de danse, de musique, de gym, activités culturelles), l'Espace Garonne.



Catcharry





Espaces Nature

La Gèze

La Gèze, en bord de Garonne, est un espace vert propice aux promenades, aux jeux et où vous pouvez également faire vos grillades et passer un agréable moment familial ou amical.



Le Grand Parc Garonne et le site des Millières

Cet espace Nature et Loisirs se divise en quatre pôles :

- des balades en nature (randonnée pédestre, à vélo ou équestre),
- un espace détente avec des aires de jeux (pour les enfants de 2 à 12 ans), une tyrolienne, des barbecues, des bancs, des tables de pique-nique.
- une zone de découverte de la nature avec un verger de 1 000 m² ouvert au public comprenant des variétés anciennes d'arbres fruitiers, un belvédère sur la Garonne et des jardins familiaux pour les habitants de la commune (à venir),
- une zone de pêche sur les deux lacs des Millières entretenus par les associations communales.



Balades et itinéraires cyclables

Plans disponibles sur le site web de la commune.

www.gagnac-sur-garonne.fr/environnement



Cadre de vie



:: Cadre de vie

Tri sélectif et collecte des ordures ménagères

Toulouse Métropole assure la collecte :

- **des ordures ménagères résiduelles** (ordures ménagères restantes après les différentes collectes sélectives) dans les « containers verts » ;
- **des emballages ménagers et papiers recyclables** (collecte sélective) dans les « containers bleus » ;
- **du verre** (en apport volontaire en différents points de la commune) ;
- **des déchets verts** (en ramassage en porte-à-porte).

Pour leur traitement, Toulouse Métropole adhère au syndicat de traitement DECOSET qui exploite les installations de traitement des ordures ménagères et assimilées. Toulouse Métropole est en charge de la valorisation des produits de la collecte sélective.

Toulouse Métropole gère un centre de tri, une compostière, une station de transfert, sept déchèteries pour les particuliers et une déchèterie pour les professionnels.

Un calendrier est distribué tous les ans afin de connaître les dates de ramassage des containers et des déchets verts. Ce calendrier est également consultable sur le site internet de la commune, et disponible à l'accueil de la mairie.

Si vous possédez un jardin individuel, vous pouvez également réserver un composteur en vous adressant en mairie ou en consultant le site internet de Toulouse Métropole.

Contact : 0 800 201 440 (appel gratuit depuis un poste fixe).



La Cabane récup

La Cabane récup

La Commission municipale Environnement a installé une « Cabane Récup » sur le site de Campistron. Vous pouvez venir y déposer : bouchons plastiques, bouchons en liège, cartouches d'encre, ampoules et néons, piles, CD, DVD, lunettes, capsules de café, canettes en aluminium.

Les produits récupérés sont triés puis transmis à des associations afin de financer des actions sociales et humanitaires.

Brûlage des déchets

Il est interdit de faire brûler vos déchets verts dans votre jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective de porte à porte organisée par Toulouse Métropole et la commune. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre.

Stationnement

Le stationnement est gratuit sur la commune de Gagnac.

Outre les places de stationnement matérialisées (Place de la République, Rue de la Gravette,...), différents parkings publics sont disponibles : à l'arrière de l'Hôtel de Ville, Parc de la Gravette, site de Campistron.



Des places « en zone bleue » sont délimitées, pendant les créneaux de rentrée et de sortie des écoles (8 h-9 h et 15 h 30-17 h 30) devant l'École Élémentaire afin de permettre la dépose des enfants.

Dans certains lotissements anciens, le nombre de parkings publics initialement prévu se révèle réduit par rapport au nombre de véhicules aujourd'hui possédé par chaque famille. Il est donc nécessaire d'utiliser les parkings privés, les garages de chaque habitation ainsi que les parkings publics afin de laisser libres les trottoirs. La sécurité des piétons, notamment aux abords des écoles, en dépend. En cas d'accident, le propriétaire du véhicule en stationnement gênant peut avoir sa responsabilité engagée.

Les stationnements anarchiques ont également des incidences sur la gestion des déchets, empêchant dans certains cas, le passage des camions de collecte. Plus grave encore, l'intervention de véhicules de secours peut être entravée et avoir des conséquences dramatiques. Ces stationnements gênants sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe, voire par l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule.



Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle.

Déplacement

Deux lignes de bus Tisseo relient la commune au métro toulousain ou au tramway :

- **la ligne 30** part du centre commercial de Fenouillet en passant par l'église de Gagnac pour rallier la ligne de Tramway à Beuzelle puis l'aéroport Toulouse-Blagnac
- **la ligne 59** part de Lespinasse en passant par le centre de la commune et/ou le quartier de la Beauté pour rejoindre le métro ligne B station de la Vache.

Pour toutes informations sur les horaires, consulter : www.tisseo.fr/se-deplacer/horaires

Numéros
utiles

:: Numéros utiles

Contacts

Déchèterie Saint-Alban

05 61 09 17 46

Horaires d'ouverture :

Lundi au samedi : 9 h-18 h

Dimanche : 9 h-17 h

Fermé le : mardi et jours fériés

Toulouse Métropole

· **Ramassage des déchets verts, ménagers et encombrants :** 0 800 749 774

Eau et Assainissement

· Exploitants des Réseaux eau potable, Service Gestion Clientèle, Abonnement, Facturation (24 h/24)

Véolia Eau

05 61 80 09 02

· Raccordement aux Réseaux, Branchement eau potable, eaux usées, eaux pluviales et pose nouveau compteur

Toulouse Métropole

Direction Cycle de l'Eau - 1, place de la Légion d'Honneur - 31505 Toulouse

05 81 91 73 81 ou 05 81 91 73 66

ERDF

· **Urgence et sécurité :** 09 726 750 31

· **Accueil distributeur pour toute demande :** 09 693 218 65

Église

· **Ensemble paroissial de Bruguières-Fenouillet :** composé des paroisses de Bruguières, Fenouillet, Gagnac, Gratentour, Lespinasse, Saint-Jory, Saint-Sauveur.

Horaires des offices

Le mercredi à 9 h, à Fenouillet. Le jeudi à 18 h, à Fenouillet. Le samedi à 18 h, à Lespinasse. Le dimanche, en alternance, à 9 h 30 à Gagnac, St-Jory, Gratentour ou St-Sauveur.

Le dimanche, en alternance, à 11 h à Bruguières ou à Fenouillet.

Père Bonaventure Ouédraogo

Presbytère : 68 rue de l'église - 31150 Fenouillet
05 61 70 13 72 | bruguieres-fenouillet@orange.fr

Résogardes :

- **Médecins de garde :** 39 66
- **Pharmacies :** 32 37

Urgences médicales

- **Hôpital Rangueil :** 05 61 32 27 95
- **Hôpital Purpan :** 05 61 77 22 33
- **Hôpital des enfants (jusqu'à 15 ans) :** 05 61 77 22 33
- **Urgence pour les enfants :** 05 34 55 84 10
- **Centre anti-poison :** 05 61 77 74 47

Urgences sociales

- **SOS Amitiés :** 05 61 80 80 80
- **Sida Info Services :** 0 800 840 800
- **Enfance en danger :** 119
- **Violences conjugales :** 39 19
- **Aides aux victimes :** 08 842 846 37



:: Les numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24 h/24. Un citoyen mieux informé aide les secours à intervenir dans de meilleures conditions et le plus rapidement possible.

Dans tous les cas, pour faciliter et accélérer le traitement de votre appel, veillez à préciser les 3 points suivants :

- **Qui suis-je ?** Vous êtes victime, témoin... Donnez un numéro de téléphone sur lequel vous restez joignable.
- **Où suis-je ?** Donnez l'adresse précise de l'endroit où les services doivent intervenir surtout si vous n'êtes pas sur place.
- **Pourquoi j'appelle ?** Précisez les motifs de votre appel.

N'oubliez pas de vous exprimer clairement auprès de votre interlocuteur. Le temps que vous passez au téléphone n'est jamais inutile, ne retarde jamais l'intervention et permet la meilleure réponse à l'urgence pour laquelle vous l'appelez.

Enfin écoutez attentivement les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours. Votre comportement peut permettre de sauver une vie.

Quels numéros pour quelles situations d'urgence ?

LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAITRE

☎ Appel gratuit 24h/24	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROÉEN
15 SAMU : LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT	17 POLICE SECOURS
18 SAPEURS- POMPIERS	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Numéros d'urgence

112 Pourquoi appeler le 112 ?

Un accident peut survenir n'importe quand et n'importe où, même lorsque vous visitez un pays de l'Union européenne. Si vous êtes impliqué dans un accident ou que vous en êtes témoin ou si vous remarquez un incendie ou apercevez un cambriolage, vous pouvez appeler le 112 (joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique).

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants. Dans la plupart des pays, il cohabite avec ceux-ci. Le Danemark, la Finlande, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et la Roumanie ont même choisi le 112 comme principal numéro d'urgence national. Le 112 existe également dans certains pays en dehors de l'UE (comme la Suisse et l'Afrique du Sud) et il est disponible dans le monde entier sur les réseaux mobiles de GSM.

J'appelle le 112 pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur ! Expliquez à l'opérateur que tout va bien. Dans le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence doive être envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

15 Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier,...)



J'appelle le 15 en cas :

- de besoin médical urgent
- de malaise
- de coma
- d'hémorragie
- de douleur thoracique (cela peut être un infarctus et nécessite une intervention très rapide, la mort pouvant survenir rapidement)
- de difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit lors d'un repas)
- de présence d'une personne qui ne respire plus
- de présence d'un brûlé
- d'intoxication
- etc.

17 Dans quelles situations appeler le 17 ?

J'appelle le 17 lorsque je suis en danger ou que je constate que quelqu'un est en danger :

- en cas de violences
- en cas de cambriolage
- en cas d'agression
- etc.
- en cas de vol à l'arrachée

Le traitement de l'appel au 17 :

Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence (police ou gendarmerie nationales selon la zone de compétence). Gardez au maximum votre sang-froid, donnez votre localisation exacte, la nature de l'urgence, le nombre d'agresseurs et leur description, notez les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.



18 Pourquoi appeler le 18 ?

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

J'appelle le 18 en cas :

- d'incendie
- de brûlure
- de fuite de gaz
- d'électrocution
- de risque d'effondrement
- d'accident de la route
- d'ensevelissement
- etc.

114 Pourquoi appeler le 114 ?

Ce numéro d'urgence national unique est accessible, dans un premier temps, par FAX ou SMS. Il ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques. Les Fax et SMS émis vers le « 114 » arrivent au centre relais national implanté au Centre hospitalier universitaire de Grenoble. Les professionnels sourds et entendants spécifiquement formés traitent ensuite ces messages et contactent les services d'urgence compétents (police / gendarmerie, SAMU, sapeurs-pompiers), si la situation nécessite leur intervention.

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « 114 », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24 h/24.

Location de salles

:: Salles communales

Plusieurs salles communales peuvent être louées pour l'organisation de manifestations compatibles avec les lieux.

Renseignements et réservation : 05 62 22 93 50 et demande écrite auprès de M. le Maire.



L'Espace Garonne

La capacité de l'Espace Garonne est de 500 places debout et 350 places assises.

Cette salle est proposée aux résidents de la commune et aux extérieurs.



Le hall Espace Garonne

La capacité du hall est de 80 places debout et 50 places assises.

Le hall est proposé aux résidents de la commune et aux extérieurs.



Salle Florent Duval

Cette salle de 80 m² et d'une capacité de 40 personnes est réservée uniquement à la location par les résidents de la commune.

Renseignements pratiques

:: Documents à conserver

3 mois	Extrait de naissance, certificat de concubinage
6 mois	Notes d'hôtels et de restaurants.
1 an	Certificat de ramonage, facture des transporteurs, chèque bancaire (un an et huit jours pour le présenter à l'encaissement), ordre de prélèvement automatique, récépissé d'envoi de recommandé.
2 ans	Contrat de travail (2 ans après sa résiliation), quittance de prime d'assurance voiture, facture de petits appareils ménagers, facture d'eau, facture de téléphone, facture d'achat automobile, mandat postal, note de médecin ou de dentiste, versement des allocations familiales.
4 ans	Copie des déclarations d'impôt, avis d'imposition, redevance TV.
5 ans	Arrérages de rentes et de pensions alimentaires, justificatifs de paiements des cotisations de sécurité sociale et URSSAF, baux de location (1 an après le départ du logement), factures EDF-GDF, documents concernant le chômage.
10 ans	Tout document concernant la construction, gros travaux ou réparation, correspondances avec le syndic, décomptes des charges, talons de chèques, relevés bancaires.
30 ans	Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel.
Jusqu'à la retraite	Certificats de travail et bulletins de salaire.
Toute la vie	Contrat de mariage, donation, livret de famille, jugement d'adoption, jugement de divorce, succession, titre de pensions, titre de propriété, contrat d'assurance vie, dossiers médicaux, certificats de vaccinations, livret de caisse d'épargne, documents concernant un accident de travail.
Limite de validité	<ul style="list-style-type: none"> · Facture des objets de valeur : aussi longtemps que les objets pour une éventuelle indemnisation. · Facture des appareils photo nécessaire pour le passage des douanes. · Bons de garantie : pendant toute leur durée. · Dossiers scolaires : pendant la durée des études. Devis : jusqu'à établissement de la facture. · Police d'assurance : jusqu'à résiliation. · Règlement de copropriété : jusqu'à la revente. · État des lieux : jusqu'au remboursement du dépôt de garantie.
Limite de validité papiers d'identité	<ul style="list-style-type: none"> · Carte nationale d'identité : 15 ans (majeurs) / 10 ans (mineurs). · Passeport : 10 ans (majeurs) / 5 ans (mineurs)



:: Citoyenneté

Le recensement citoyen dès 16 ans

Qui doit faire la démarche ?

- si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents,
- si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Où se faire recenser ?

La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile, si le jeune habite en France ; au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Que faut-il déclarer ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes : le nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quelles pièces fournir ?

Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple), un livret de famille à jour. Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.



:: Cadre de vie

État civil / Affaires générales

Déclaration de naissance

Où s'adresser ? Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir : certificat d'accouchement, pièce d'identité du déclarant et livret de famille.

Reconnaissance avant la naissance

Où s'adresser ? Toutes les mairies.

Pièces à fournir : carte d'identité du ou des parents.

Reconnaissance après la naissance

Où s'adresser ? Toutes les mairies.

Pièces à fournir : carte d'identité du déclarant, acte de naissance de l'enfant.

Extrait d'acte de naissance

Où s'adresser ? Mairie du lieu de naissance
ou www.service-public.fr

Pièces à fournir : nom, prénom, date de naissance, photocopie de la carte d'identité.

Extrait d'acte de naissance pour une personne née à l'étranger

Où s'adresser ? Ministère des Affaires Étrangères,
Service Central d'État Civil, 11 rue de la Maison Blanche,
44941 Nantes Cedex 09.

Pièces à fournir : nom, prénom, date de naissance, photocopie de la carte d'identité.

Projet de mariage

Où s'adresser ? Mairie du domicile de l'un des époux.

Pièces à fournir : certificats de célibat, justificatifs de domicile, copies intégrales d'actes de naissances, liste des témoins, photocopie des cartes d'identité (témoins compris).

Extrait ou copie d'acte de mariage

Où s'adresser ? Mairie du lieu de mariage
ou www.service-public.fr

Pièce à fournir : livret de famille ou carte d'identité.

PACS

Où s'adresser ? Tribunal d'instance.

Pièces à fournir : contacter le tribunal d'instance, 05 61 33 70 00

Déclaration de décès

Où s'adresser ? Mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : livret de famille, carte d'identité ou extrait d'acte de naissance du défunt, certificat de décès délivré par le médecin.

Certificat d'hérédité

Où s'adresser ? Mairie du lieu de résidence du défunt ou de la commune de résidence des héritiers ou notaires et greffes des tribunaux.

Pièces à fournir : livret de famille et acte de décès.

Livret de famille (pour duplicata)

Où s'adresser ? Mairie du lieu de résidence des parents ou mairie du lieu de naissance de l'enfant.

Pièces à fournir : document à remplir en mairie.

Concession au cimetière

Tarif fixé par le Conseil Municipal.

Où s'adresser ? mairie du domicile ou du lieu de décès.

Inscription sur les listes électorales

Où s'adresser ? Mairie du domicile.

Pièces à fournir : carte d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Carte nationale d'identité

Où s'adresser ? Mairie du domicile.

Recensement militaire

Où s'adresser ? Mairie du domicile.

Pièces à fournir : carte d'identité et livret de famille des parents.

Passeport

Où s'adresser ? Mairie équipée pour les passeports biométriques (sur rendez-vous)

Pièces à fournir : voir site web : www.service-public.fr

Permis de détention de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie

Où s'adresser ? Mairie du domicile.

Pièces à fournir : carte d'identification du chien, certificat de vaccination antirabique en cours de validité (dans le passeport européen pour animal de compagnie), évaluation comportementale du chien, attestation spéciale d'assurance responsabilité civile, attestation d'aptitude délivrée après le suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins.

Certificat de nationalité française

Où s'adresser ? Tribunal d'instance.

Pièces à fournir : contacter le tribunal d'instance (Toulouse : 05 61 33 70 00).

Certificat de vie maritale

Où s'adresser ? Mairie du domicile.

Pièces à fournir : cartes d'identité (témoins compris), justificatif de domicile, 2 témoins.

Légalisation de signature

Où s'adresser ? Toutes les mairies.

Pièce à fournir : carte d'identité (le document devra être signé sur place).

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Où s'adresser ? Télécharger en ligne le formulaire Cerfa 15646*01.

Pièce à fournir : déclaration sur l'honneur à l'initiative des parents.

Attestation d'accueil

Où s'adresser ? Mairie du domicile.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité, justificatif de domicile, justificatifs de ressources, timbre fiscal à 30 €, assurance de l'hébergé.

Parrainage civil

Où s'adresser ? Mairie du domicile.

Pièces à fournir : justificatif de domicile, acte de naissance de l'enfant, acte de naissance des parents, photocopie de la Carte Nationale d'Identité des parrains et marraines.

Automobile

Duplicata de permis de conduire

Où s'adresser ? Préfecture de Toulouse.

Pièces à fournir : déclaration de vol ou de perte, 2 photos, carte d'identité.

Carte grise

Où s'adresser ? Mairie du domicile

ou www.service-public.fr

Pièces à fournir : certificat de vente, contrôle technique si besoin certificat de non gage si changement de département, carte grise barrée, datée et signée, certificat d'immatriculation rempli par l'acheteur, justificatif de domicile.

Urbanisme

Permis de construire

Où s'adresser ? Mairie du domicile

ou www.vosdroits.service-public.fr

Pièces à fournir : formulaire Cerfa, plan de situation, plan de masse, vues en coupe du terrain et de la construction, plans des façades et des différents niveaux, photographies de la situation actuelle du terrain.

Déclaration préalable

Où s'adresser ? Mairie du domicile

ou www.service-public.fr

Pièces à fournir : formulaire Cerfa, plan de situation, plan de masse et photographies de la construction existante, plan des travaux projetés, photographies avant travaux, coupes et façades.



Pensez-y !

Nouveaux arrivants, inscrivez-vous sur les listes électorales, effectuez le changement d'adresse sur votre certificat d'immatriculation de véhicule.

Pour les étrangers titulaires de la carte de séjour, déclarez votre changement d'adresse à la Préfecture de Haute Garonne, à Toulouse.

Associations

:: Associations

Association Sportive et Culturelle de Gagnac



Président : Patrick Bergougnoux | 06 86 66 32 25
Trésorière : Roxanne Valle
Secrétaires : Sophie Turlur-Chabanon et Sébastien Weiss

🌐 www.ascg-gagnac.fr | 📱 **ASCG**
 ✉ contact@ascg-gagnac.fr



Anciens
 06 75 66 31 84
anciens@ascg-gagnac.fr



Arts sur Couleur
 06 03 45 79 66
arts-sur-couleur@ascg-gagnac.fr



Bonsaï
 06 22 51 62 02
bonsai@ascg-gagnac.fr



Chasse
 06 71 27 81 42
chasse@ascg-gagnac.fr



Chorale
 06 75 66 31 84
chorale@ascg-gagnac.fr



Cyclisme
 07 63 66 84 84
cyclisme@ascg-gagnac.fr



Danse Africaine
 06 27 22 82 35
danse-africaine@ascg-gagnac.fr



Danse Modern Jazz
 06 10 82 90 42
danse-modern-jazz@ascg-gagnac.fr



Danse de Salon
 06 77 06 59 85
danse-salon@ascg-gagnac.fr



Échecs
 06 99 09 37 48
echecs@ascg-gagnac.fr



Équitation
 06 79 72 61 09
equitation@ascg-gagnac.fr



Football
 06 15 83 10 53
football@ascg-gagnac.fr



Gym Qi gong Yoga Zumba
 07 81 64 98 69
gym-yoga@ascg-gagnac.fr



Hip Hop
 06 03 01 20 29
hip-hop@ascg-gagnac.fr



Musique
 06 20 01 62 21
musique@ascg-gagnac.fr



Pêche
 06 68 76 83 33
peche@ascg-gagnac.fr



Pétanque
 06 11 44 40 82
petanque@ascg-gagnac.fr



Photo
06 45 60 02 67
photo@ascg-gagnac.fr



Rando
06 03 45 79 66
rando@ascg-gagnac.fr



Slot racing
06 86 66 32 25
slot-racing@ascg-gagnac.fr



Tennis
07 82 09 87 31
tennis@ascg-gagnac.fr



Tennis de table
06 69 57 93 78
tennis-table@ascg-gagnac.fr



Théâtre
06 79 14 58 54
theatre@ascg-gagnac.fr



Trail
06 70 49 06 42
trail@ascg-gagnac.fr



:: Associations

Comité des Fêtes



Co-président : Christian Heredero
Co-président : Philippe Sarrazin | 06 06 47 33 23

🌐 www.cdfgagnac.com | ✉ asso@cdfgagnac.com
📘 **Comite des fêtes de Gagnac-sur-Garonne**

:: Associations

Anciens combattants

Guillaume Bonzom
05 61 09 30 70

Association des Parents d'Élèves de Gagnac

parents.eleves.gagnac@gmail.com
Facebook : APE Gagnac sur Garonne

Arcolib

Les Artisans, Commerçants et Professions Libérales

CPG

Commerçants Professionnels Gagnacais
cpg.gagnac@gmail.com | Facebook : CPG
Commerçants et Professionnels Gagnacais

Don du sang

Manuel San Pascual
06 70 14 45 78
dondusang31150@gmail.com
www.dondusang31150.org

Kheops

Isabelle Laporte
06 77 73 30 54



:: Cadre de vie

Index

Accessibilité

Accessib

35 rue du Vieux Moulin.....05 82 74 77 45

Aide à la personne

JPN

13 rue de la Gravette05 62 79 47 76

Agence immobilière

Logis Village

Place de la République.....05 62 10 89 30

Architecte

Patrice Brion

45 Rue du Vieux Moulin.....06 35 91 82 08

Audit, Stratégie et gestion de patrimoine, Crédit

A.S.G Patrimoine

20 rue de l'oustalet.....06 13 14 10 44

Christophe DUBUS

1 allée du Bac.....06 23 69 67 14

Auto École

Auto école Serge

26 rue du Vieux Moulin.....05 61 35 68 52

Bar-tabac

La Fontaine - Café - Tabac

Rue de la Voie Romaine (*à compter du printemps 2017*)
.....05 34 27 12 60

Boucherie Charcuterie

Chez Pilou

15 rue de la Gravette.....05 61 09 96 66

Boulangerie Pâtisserie

Boulangerie - Pâtisserie Chaudillon

7 place de la République.....05 61 35 41 46

Commerces & services

**Bureau d'études - Ingénierie, maitre d'oeuvre
METC Cante**

2 rue de la Gravette.....05 61 09 86 55

O2C Ingénierie-Réalisation

12 place de la République.....05 34 27 33 70

**BLF Maîtrise d'oeuvre (Maîtrise d'oeuvre et Contractant
Général en Bâtiment)**

5 Impasse Berbie Blaize.....06 59 25 38 36

Cablage**Cpi**

71 rue de la Voie Romaine05 61 74 75 66

Centres Équestres**Club Hippique du Garrel**

105 rue de la Hire06 79 72 61 09

Chiropracteur**Mélanie Marquet**

32 rue Gravette.....05 61 35 30 75

Coiffeur visagiste conseil**G'reine de beauté**

32 rue de la Gravette.....09 81 08 49 54

Alex David Coiffure

Centre commercial Super U

Rue de l'Espagnoulet.....05 61 09 13 05

Combustibles**Paute Combustibles**

73 rue Voie Romaine.....05 61 35 51 70

Concessionnaire, Distributeur automobiles**Style Auto**

29 rue Terrial.....05 67 06 65 09

Contrôle technique des véhicules**Gagnac Auto Bilan**

31 rue du Terrial.....05 34 27 19 19

**Débouchage de canalisations, Passage et
inspections caméra Recherche de fuites d'eau****Hydro Cleaning**

17 Impasse des Alouettes06 08 26 01 28

Dentistes**Didier Belhon - Christine Geze - Clarens - Thi Hoai Chau
Hua**

Rue de la Gravette.....05 61 35 93 29

Diététicienne**Isabelle Laporte**

5 allée des Sources.....06 77 73 30 54

Électricité générale**Rv'élec**

Hervé Bomont.....06 59 66 92 55

Électricité industrielle automatismes**Hubelec sarl**

22 rue du Turret05 61 09 01 01

Électronique industrielle**Etudes et Conceptions d'Electronique Industrielle**

12 rue du Turret

ZA de Figarrasse.....05 61 09 66 80

Enduit de façade, Maçonnerie**Nilton Façade**

1 chemin du facteur

06 67 93 46 20

Esthétique - Soins du corps**G'Reine de Beauté**

32 rue de la Gravette.....09 81 08 49 54

Évènementiel - Production de spectacles**Sarl mode technique**

38 rue de l'Oustalet.....06 25 48 05 41

Faire-part création**Travelling Récréation**

4 rue des Figuiers.....06 34 35 77 82

Fleuriste**Madam'Tulipe**

2 rue de la Gravette.....05 61 74 57 99

Garages automobiles**Garage Nadalin-Domenech**

24 rue des Pêcheurs.....05 61 35 41 19

Gagnac Automobile

66 rue du Vieux Moulin.....05 61 35 42 19

Réparation Peinture Lustrage (RPL)

27 rue du Terrial.....09 51 41 87 70

Tout For Wash

79 rue de la Voie Romaine.....05 61 74 22 19

Auto Rapid'31

79 rue de la Voie Romaine.....05 81 60 28 75

Gravières**MGM sablières réunies**

Route de Seilh 05 61 59 90 16

Import - Export**Univertix**

71 rue de la Voie Romaine 06 33 50 45 60

Infirmiers**Pierre Chiron, Julie Mottet, Charlotte Peraldo, Hervé Voisin**

32 rue de la Gravette.....06 75 76 71 54

Kinésithérapeutes masseurs**Gildas Moro, Thomas Depond, Sylvie Delas, Mathieu Baulo**

32 rue de la Gravette.....05 61 70 01 46

Alain Perali

55 rue du Vieux Moulin.....05 61 74 82 92

Loisirs créatifs**Manga Ink**

6 rue Berbie Blaize.....05 61 70 05 82

Matériel d'irrigation**Stalric Irrigations**

36 rue de l'Oustalet.....06 68 76 83 33

Médecins généralistes**Damien Cordeuil**

32 rue de la Gravette.....05 61 35 41 37

Audrey Reynes-Lorenzi

32 rue de la Gravette.....05 61 35 41 37

Menuiserie**Stéphane BOURGOIN**

13 rue des Forges06 05 06 57 31

Orthophonistes**Emilie Thamié**

9 place de la République.....05 62 79 01 72

Pauline Forgeron

32 rue de la Gravette.....05 62 10 97 96

Paysagiste - Espaces verts**Brin de nature**

20 rue du Turret.....06 18 41 65 42

Pinson

71 rue de la Voie Romaine.....05 61 35 14 15

Pédicure Podologue**Caroline Foret**

32 rue de la Gravette.....05 61 42 00 73

Pharmacie**Pharmacie La Gravette**

14 place de la Républiqu.....05 61 35 92 88

Photographes**Amandine Bosc**

45 rue du Vieux Moulin.....06 45 60 02 67

Jean-Guy

31 rue de la Voie Romaine.....06 83 30 92 70

Christelle Lacour

14 allée du Bac06 70 91 20 50

Pneumatiques**First Pneus**

79 rue de la Voie Romaine.....05 62 22 68 83

Portails - Clôtures**SARL Soula**

26 rue des Pêcheurs.....05 61 35 97 23

Psychologue**Mélanie Collot**

32 rue de la Gravette.....06 10 12 06 56

Restauration rapide**Les 3 as**

Allée du Bac.....06 70 60 29 64

Mia Pizza

6 rue de la Gravette.....05 61 70 16 31

Supermarché**Aldi Marché**

Rue de la Voie Romaine.....09 51 56 11 63

Super U

Rue de l'Espagnoulet.....05 61 37 60 40

Thanatopracteur**HA(D)ES**

Christophe Mangin-Cazes.....06 07 02 90 88

Taxi**Taxi Gagnac**

37 rue de la Beauté.....06 07 80 75 99

Traitement humidité Remontées capillaires**Axe Assèchement**

12 Impasse des Alouettes.....06 66 01 41 18

Transporteurs**Allo Vit**

72 rue de la Voie romaine06 78 76 43 54

Sarl herisson

35 rue de Pessoles.....05 61 35 00 85

Ste

72 rue de la Voie Romaine06 12 58 56 59

Travaux de rénovation**Emmanuel Rénovation**06 09 72 32 48**Travaux de terrassement****Cyril Marty**07 81 73 16 62**Société Cubilo**

71 rue de la Voie Romaine05 34 27 03 03

Vêtements hommes**Toxan**

20 rue de Novital.....05 61 35 73 28

Vitrierie, Serrurerie, Coffre-fort, Porte-blindée**STD**

1 rue de la Tournelle.....07 81 63 74 37

Marché de plein vent



:: Jours de marchés

Vendredi soir

Horaires : 16 h-20 h

- Fromagerie
- Fruits et légumes
- Fruits et légumes secs
- Poissonnerie

Dimanche matin

Horaires : 8 h-13 h

- Fromagerie
- Fruits et légumes
- Fruits de mer (en saison)
- Rôtisserie

:: Guide Pratique

Prochaine mise à jour en 2019

Coupon à retourner complété et signé à l'Hôtel de Ville

Nom ou raison sociale : _____

Représenté par : _____

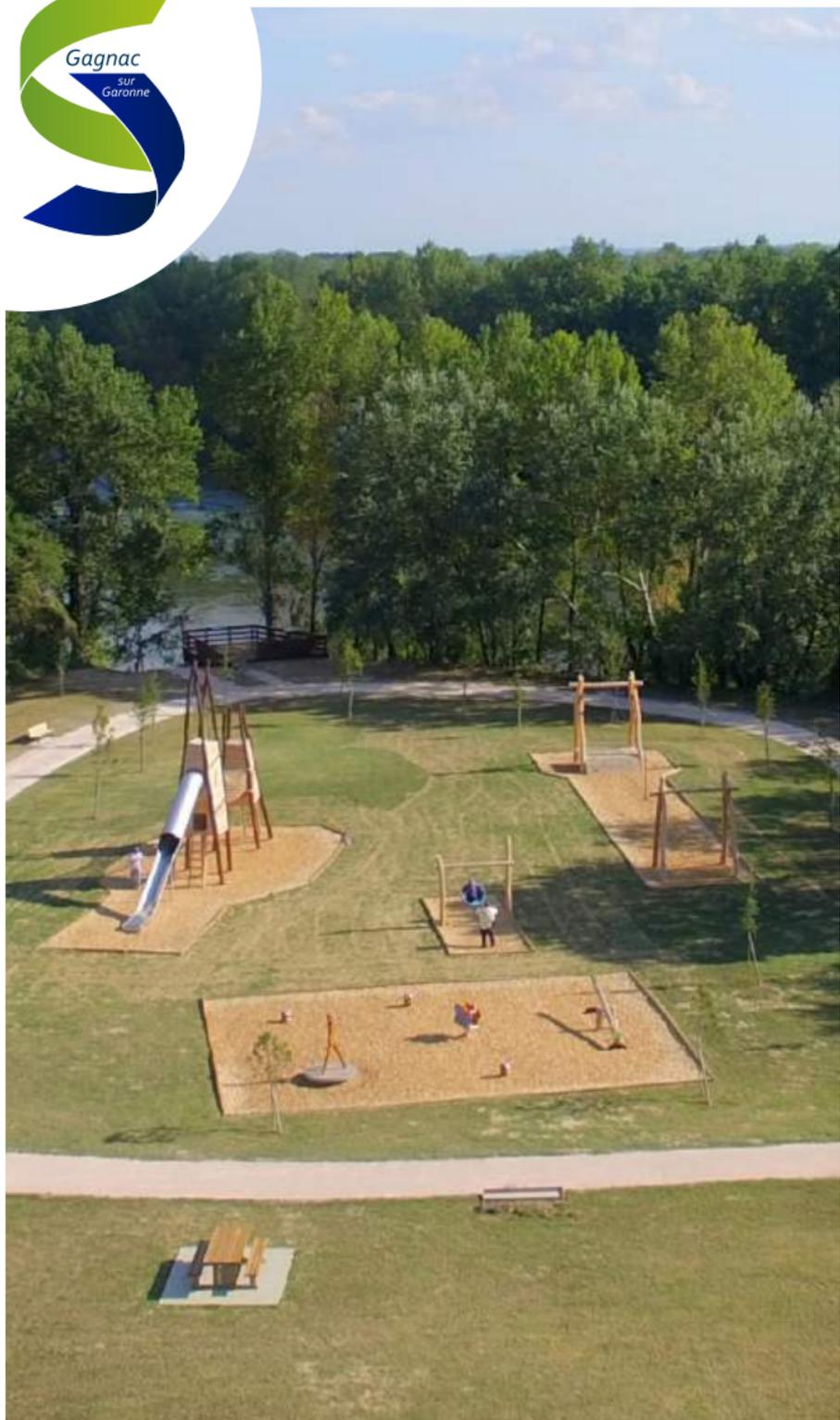
Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Profession : _____





Gagnac-sur-Garonne

Hôtel de Ville, Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

Tél : 05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
Mail : accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

www.gagnac-sur-garonne.fr